

dépenses et l'état financier général de la Société pour l'année 1951-1952, les estimations pour l'année 1952-1953 et les prévisions pour l'année 1953-1954.

9. Le comité a remarqué avec plaisir qu'en général, les émissions sonores s'étaient grandement améliorées au cours de l'année dernière. Il est d'opinion que la Société devait s'efforcer de maintenir ce service d'émissions et même de l'améliorer et de lui donner plus d'envergure. Le prolongement du service du réseau français jusqu'à l'Ouest du Canada au cours de l'année dernière a certes été un progrès. Le comité a approuvé les plans visant à accroître le rayonnement dans plusieurs régions au moyen de l'installation de transmetteurs plus puissants. Il recommande que la Société redouble d'efforts pour améliorer le réseau dans d'autres régions périphériques où les émissions nationales ne peuvent être captées à la satisfaction des auditeurs.

10. Le comité a étudié les opérations du service international. Il a également étudié les prévisions budgétaires afférentes à ce service pour 1953-1954. Il a observé avec satisfaction que Radio-Canada avait ajouté des émissions en langue polonaise à ses autres émissions à destination de l'Europe. Le comité estime que le service international joue un rôle important, si l'on tient compte surtout de la situation internationale actuelle.

11. Le comité a été vraiment impressionné par les progrès réalisés dans le domaine de la télévision depuis ses dernières réunions en 1951. Au cours des quinze derniers mois, Radio-Canada a formé un personnel en vue de la production dans deux centres différents et il a inauguré deux stations. La réunion de Toronto a révélé au comité les dépenses, l'organisation, l'habileté et l'outillage que nécessitent les émissions télévisées en direct. Le travail complexe était exécuté avec efficacité par un personnel qui manifestait de la jeunesse, de la vitalité et une bonne formation.

Le comité est convaincu que la télévision jouera un rôle fort important dans la vie canadienne et qu'elle prendra un essor qui profitera aux Canadiens pris soit en particulier, soit dans leur ensemble. Ce devrait être un moyen de mettre en valeur les ressources humaines du Canada, en ce qui concerne le talent, les idées et les nouvelles aptitudes. Même si elle devrait naturellement offrir aux Canadiens de bonnes émissions émanant de l'étranger, l'intérêt du pays exige qu'elle s'alimente avant tout d'émissions produites par des Canadiens pour des Canadiens.

Le comité sait que la production d'émissions convenables de télévision au Canada soulève des difficultés d'ordre économique. Il saisit également que la distribution au pays de telles émissions entraîne beaucoup de frais. Il estime que le double objectif, savoir: la production appropriée d'émissions canadiennes et leur distribution à l'échelle nationale pour unifier les différentes régions du pays et servir le plus grand nombre possible de Canadiens, sera le mieux atteint par la mise au point, le plus tôt possible, d'un réseau national de télévision où la Société Radio-Canada et les stations possédées par des particuliers joueront leur rôle.

Le comité est heureux d'approuver les plans visant l'aménagement de centres de production de Radio-Canada à Vancouver, Winnipeg, Halifax et Ottawa et à Toronto et Montréal, ainsi que l'établissement d'un service d'émissions nationales desservant tant les stations de Radio-Canada que les stations privées à créer dans d'autres régions. Le service d'émissions nationales à assurer à toutes les stations privées devrait comporter au moins un certain minimum d'émissions canadiennes à diffuser par ces postes et devrait les aider dans leurs opérations. Grâce à cette forme d'"association", beaucoup plus de Canadiens pourront capter les émissions nationales par le truchement des stations privées; en revanche, les stations privées verront leur tâche facilitée, tout en ayant du temps à consacrer à leurs propres émissions. De cette façon,